Mise à jour du Q&A relatif au nouveau droit comptable: tenue de la comptabilité et présentation des comptes en monnaie étrangère

La Commission présentation des comptes d'EXPERTsuisse a complété le document Questions et réponses à propos du nouveau droit comptable par des considérations sur la conversion de la monnaie de tenue de la comptabilité et / ou de présentation des comptes annuels dans une monnaie étrangère. Elle y clarifie le traitement d'écarts de conversion ou de provisions existantes pour des bénéfices de conversion non réalisés dans les comptes annuels libellés en francs suisses. Elle explique un certain nombre de variantes de conversion, qu'elle illustre par des exemples chiffrés. Ce Q&A est publié en français et en allemand et fait partie des publications professionnelles proposées sur le site Internet d'EXPERTsuisse.